

Attentats de janvier 2015 : Ali Riza Polat, le nouveau Jawad Bendaoud

écrit par François des Groux | 5 septembre 2020



Illustration : Ali Riza Polat, copain comme cochon avec Amédy Coulibaly (crédit : RD)

.
Bête à bouffer du foin et méchant comme une teigne ! C'est le (Franco) Turc Ali Riza Polat, complice du tueur (franco) malien de l'Hyper Cacher, [Amédy Coulibaly](#).

Mais aussi menteur, cynique, malhonnête, immoral... bref, le genre de vicieux (en étant poli) que l'on trouve couramment parmi nos *richesses pour la France*; une de ces pépites importées fourmillant en banlieue et dont certaines comparaissent ici, au procès des attentats de janvier 2015.

« C'est un homme qui se fiche éperdument de la morale. «Pour faire de l'argent, de l'argent, de l'argent», «le but ultime de [sa] vie», il semble prêt à tout. D'ailleurs, il avertit la cour d'assises spéciale de Paris : **«Quand je sortirai de prison, je ferai du banditisme, encore plus. Je vais faire pire.»** Une décomplexion doublée d'une tchatte intarissable, qui rappelle celle de **Jawad Bendaoud**, le logeur des terroristes du 13 Novembre » [\(Libération\)](#)

.

Bref, que peut-on faire d'un tel boulet pour la société, à part casser des cailloux toute la journée ou du compost pour la lombriculture ?

Et comme d'habitude : « *ci pas moi, m'ssieur, ci l'autre* », « *ci pas moi, ji rien vu, j'ti le jure* »...

Et comme d'habitude, aucune photo dans les médias (alors que l'on connaissait immédiatement le visage et l'identité de Claude Sinké, l'attaquant de la mosquée de Bayonne, « *en photo avec Marine Le Pen* » dixit [Sud-Ouest](#)).

Mais le pompon du cynisme décoré du grand prix de la connerie intersidérale, avec le moins d'empathie possible pour les victimes, sera décerné, sans nul doute, à l'avocate d'Ali Riza Polat, Isabelle Coutant-Peyre (épouse dans le privé du coco-terroriste converti Carlos) :

« *Je m'étonne qu'on fasse un débat sur les questions de religion dans une enceinte judiciaire laïque* »

C'est sûr, des islamistes ayant massacré au nom d'Allah, cela n'a rien à voir avec l'islam.

Attentats de janvier 2015 : « Je suis là à cause d'une balance mythomane », clame le principal accusé

PROCES Dans le box des accusés, seul Ali Riza Polat doit répondre de complicité de crimes. S'il se présente comme un bandit chevronné, il réfute son implication dans les attentats de janvier 2015

Ali Riza Polat parle comme il pense, sans filtre. Et d'emblée, le seul des onze accusés à devoir répondre de complicité de crimes* dans le procès des attentats de janvier 2015 tient à mettre les choses au point. « Je suis innocent des faits qu'on me reproche, je suis là à cause d'une balance mythomane », lâche ce Franco-turc de 35 ans, cheveux rasés et chemise blanche, le visage largement dissimulé sous son masque...

A l'entendre parler de lui, [Ali Riza Polat](#) n'a qu'un seul centre d'intérêt dans la vie : s'enrichir.

« Franchement, un million d'euros, c'est rien. Je veux profiter, une belle villa, des voitures... », explique-t-il crânement devant la cour.

Malgré la solennité de l'institution judiciaire, il ne fait pas mystère du chemin qu'il compte emprunter pour y parvenir.

« Quand je sors, je vais faire encore plus de banditisme. » [20 Minutes ne transcrit pas l'intégralité de la phrase finissant par « Je vais faire pire » – NDA]

La délinquance, l'accusé est tombé dedans lorsqu'il entrait dans l'adolescence. Des vols d'abord, puis rapidement du trafic de stupéfiants. Son premier séjour en prison, en 2009 alors qu'il a 24 ans, bien loin de l'éloigner de tout trafic, le renforce dans ses convictions de « carrière ». Ali Riza Polat explique y avoir alors côtoyé des voyous «

millionnaires ». « Je me suis alors dit : “Je veux faire plus d’argent” »...

Tout au long de la procédure, l’accusé n’a eu de cesse de nier les faits qui lui sont reprochés, admettant seulement avoir monté des escroqueries à l’assurance avec Amédy Coulibaly, le tueur de Montrouge et de l’Hyper Cacher, afin de rembourser une dette de stups de 15.000 euros.

« Je me désolidarise de ce qu’il a fait, je paye mon amitié », martèle-t-il encore ce vendredi.

« Je n’ai pas eu de combat religieux, je ne m’en suis jamais pris à personne. »

Les deux hommes ont grandi dans le même quartier, à Grigny, dans l’Essonne et se sont rapprochés en 2007.

Le Franco-turc est présenté par l’accusation comme le bras droit du terroriste, présent à tous les stades de la préparation des attentats. Son écriture a notamment été identifiée sur un document dans lequel il demandait le prix d’armes et d’explosif, l’homme a également quitté la France trois jours après les attentats, tentant de rallier la Syrie via le Liban. Il avait finalement été refoulé à la frontière.

« On fait tous des conneries »

Signe de sa place prépondérante dans ce procès, il est le seul accusé à avoir été longuement interrogé sur son rapport à la religion.

Des questions qui ont le don d’agacer son avocate, Me Isabelle Coutant-Peyre.

« Je m’étonne qu’on fasse un débat sur les questions de religion dans une enceinte judiciaire laïque », réagit-elle alors que son client est interrogé sur

sa pratique.

« Y a-t-il une autre question que celle-là ? Vous n'avez pas honte, devant des victimes ? », s'offusque, furieuse, une avocate des parties civiles, Me Nathalie Senyck.

Ali Riza Polat a grandi dans une famille de Kurdes alévis et s'est converti à l'islam en 2014 mais expose, ce vendredi, une vision de la religion toute personnelle.

« Je suis croyant, je fais mes cinq prières par jour mais je fais mes conneries à côté. »

Le président s'étonne : « Vous faites des escroqueries mais après, par le biais des prières, vous demandez pardon ? » « On fait tous des conneries », lui répond l'intéressé Mais l'exubérance de ses réponses pourrait faire oublier la gravité des faits qui lui sont reprochés.

L'homme encourt la réclusion criminelle à perpétuité. [20 ans au maximum... NDA]

**Un second accusé est renvoyé pour complicité mais jugé en son absence.*

<https://www.20minutes.fr/justice/2853943-20200904-proces-attentats-janvier-2015-cause-balance-mythomane-clame-principal-accuse>

Me Isabelle Coutant-Peyre, avocate d'Ali Razi Polat. On se demande parfois qui est le pire des deux ?



Isabelle Coutant-Peyre, née le 5 juillet 1953 (67 ans), est une avocate française, ancienne secrétaire de la Conférence des avocats du barreau de Paris...

Titulaire d'un DEA de droit des affaires à Paris X et d'un DEA d'histoire contemporaine de l'EPHE, Isabelle Coutant-Peyre prête serment à la cour d'appel de Paris le 14 février 1979.

Elle s'occupe, dans un premier temps, des procédures collectives mais très vite elle rencontre Jacques Vergès dont elle devient l'associée en 1981, ayant les mêmes causes politiques que lui...

Avec Jacques Vergès, elle défend le terroriste **Ilich Ramírez Sánchez**, dit « Carlos », le négationniste Roger Garaudy – elle a dirigé la revue *À Contre nuit* – et le militant nationaliste breton Alain Solé...

En 2008, elle est l'avocate de Kémi Séba et, en 2009, de **Youssef Fofana**, le chef du « gang des barbares...

En 2012, elle assiste le père de **Mohamed Merah** qui porte plainte contre X pour le meurtre de son fils, abattu par le RAID...

Elle défend l'un des membres de **Forsane Alizza** lors du procès qui s'ouvre le 8 juin 2015 à Paris.

Elle défend le principal accusé, **Ali Riza Polat**, lors du procès des attentats de janvier 2015 en France qui s'ouvre à Paris le 2 septembre 2020.

Défense de Carlos

En 1984, avec Jacques Vergès, elle défend Ilich Ramírez Sánchez, dit « Carlos », condamné à perpétuité, et sa compagne Magdalena Kopp.

En 2001, elle « épouse » Carlos sous le rite musulman, sans se convertir et pas de manière civile.

Le 6 mars 2004, lors d'une émission chez Thierry Ardisson, elle déclare : « J'ai le mari idéal, il me laisse tranquille toutes les nuits. »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Isabelle_Coutant-Peyre